



À LIRE



La lettre du maire

Lettre du Maire : Couvre-feu

Notre pays, comme tant d'autres, traverse une crise sanitaire très intense et dangereuse.

La lettre du Maire

RIGUEUR ET SOLIDARITÉ

Mes chers concitoyens,

Notre pays, comme tant d'autres, traverse une crise sanitaire très intense et dangereuse.

Je me permets d'appeler votre engagement personnel et collectif pour respecter les consignes qui s'imposent à chacun et à tous. Si comme, il se doit, vous participez à la solidarité envers des personnes en attente d'aide, n'oubliez pas les précautions nécessaires.

Dans le but d'augmenter les précautions, j'avais prévu la mise en place d'une interdiction de sorties dans les espaces publics de 23 h à 6 h le lendemain. C'est ce qu'on appelle « le couvre-feu ».

Les autorités représentant l'Etat dans le département me demandent de reporter la date de mise en application en attente d'orientations nationales.

Après une longue réflexion partagée avec des personnes responsables, j'ai accepté de suspendre cette décision. Cependant, dans l'intérêt de tous, je vous demande de renoncer aux sorties et regroupements nocturnes. Cette demande s'adresse particulièrement aux jeunes qui doivent, comme tout le monde, se protéger du virus.

Merci pour votre rigueur et votre solidarité. C'est tous ensemble que nous sortirons de cette agression sanitaire.

à Trappes-en-Yvelines, le 23 mars 2020

bien cordialement

Guy Malandain

Maire de Trappes-en-Yvelines



01 30 69 17 00 - www.trappes.fr

Hôtel de Ville - 1, place de la République - CS90544 - 78197 Trappes cedex

Document(s)

[Lettre la Boissière 2020](#)

Contact

[Cabinet du Maire](#)

Mairie de Trappes-en-Yvelines

1, place de la République

78190

Trappes

[01 30 69 17 53](tel:0130691753)

Lundi 14h-19h30,

Mardi au vendredi: 8h45-12h et 14h-17h